



Savoir, c'est pouvoir

30 mars 2002

Chers Amis,

L'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale extraordinaire de notre association se tiendront le **mardi 30 avril 2002 au Siège Social de notre association, 2 rue de Mademoiselle, à Versailles, à 20h30.**

Ordres du jour :

*assemblée générale ordinaire :

- rapport moral
- rapport financier
- élection au conseil d'administration
- budget prévisionnel et perspectives pour l'année en cours.

Vous trouverez un rapport préliminaire au verso.

*assemblée générale extraordinaire :

suppression de la mention "en France" dans l'intitulé de l'association.

Appels à candidature.

Ces assemblées générales seront les premières que tiendra l'association Yanfouom-La Sagesse. Elles permettront de compléter le conseil, pour l'instant composé des seuls fondateurs, et de donner une impulsion nouvelle à l'association

Les statuts prévoient quatre à huit administrateurs : quatre sièges sont à pourvoir.

Il est souhaitable que le conseil comprenne des administrateurs de régions et de pays dans lequel notre association est présente

Pouvoirs

Si vous ne pouvez vous déplacer, merci d'envoyer votre pouvoir : c'est important, car beaucoup de membres trop éloignés de notre Siège ne seront pas présents .

Cotisations.

Le Conseil a volontairement fixé la cotisation annuelle à la somme restreinte de huit euros. Pour ceux qui ont déjà cotisé, aucune cotisation nouvelle n'est due avant le 31 juillet, date de clôture du premier exercice.

En raison des besoins de l'association pour l'année scolaire en cours, nous insistons pour que chaque membre suscite cinq nouvelles adhésions, et que ceux qui le peuvent continuent à faire un effort financier.

Nous vous prions de croire à notre dévouement.

Le Secrétaire Général

Sophie de Ferrières

Le Président

Jean Clémentel

Rapport préliminaire.

Notre association est devenue opérationnelle au début de l'année 2001.

L'effectif du collège n'a pas dépassé 35 élèves pendant la première année scolaire. Notre association a soutenu le moral de la directrice, tout en rendant possible la survie du collège et le maintien du niveau de qualité que la directrice s'est fixé : paiement d'une partie des salaires pendant cinq mois, prise en charge totale de quatre élèves (et partielle de la moitié d'entre eux), remboursement partiel d'emprunts trop courts contractés pour construire trois salles de classe. Elle a aussi formé la direction du collège à la gestion.

En août 2001, cinq étudiants ont assuré des cours de soutien, indispensables pour des élèves qui ne parlent pas français chez eux. Ils ont apporté des livres et terminé la bibliothèque. En octobre, la directrice nous entretenait encore de la forte impression que ces étudiants, très actifs selon elle, avaient laissée.

Aujourd'hui, **les élèves sont au nombre de 69**. Si les élèves sont toujours répartis sur deux sixièmes et une cinquième, leur nombre serait maintenant suffisant pour assurer l'équilibre financier du collège si tous les parents pouvaient régler l'écolage. C'est une bonne progression : on considère souvent qu'une start-up équilibre en trois ans !

Jugé insuffisant, le professeur de mathématiques a été remplacé.

Il nous reste des efforts importants et maintenant pressés : parrainages, d'autant plus nécessaires que l'effectif augmente et qu'il faut continuer à ouvrir l'école aux familles modestes ; **financement de l'achat de deux terrains**, indispensables pour construire la classe de troisième, ainsi que pour installer un terrain de sport et les bâtiments qui manquent (coût : 3430 euros), **livres complémentaires**.

Il a été décidé avec la directrice que les parrainages ne doivent pas être nominatifs, pour ne pas inciter certaines familles à ne pas faire d'effort financier, si modeste soit-il.

Pour cet été, nous travaillons au séjour de trois étudiants de l'Escom.

Pendant, *l'année scolaire 2002/2003*, le collège devrait vivre sur sa lancée actuelle, avec une classe de sixième, une classe de cinquième et une classe de quatrième, soit 90 à 100 élèves au total. L'année suivante sera l'année de l'ouverture de la troisième.

Notre association compte actuellement **60 membres** : 18 sont franciliens, 4 niçois, huit habitent l'Ouest français ; 11 sont allemands, 2 polonais et 4 togolais. Nous remercions plus particulièrement certains donateurs, allemands notamment.

Nous espérons élargir notre base francilienne à travers une conférence que nous offre Ch. de Boisredon.

Sur le **plan financier**, l'association vit sans charges fixes. Nous nous imposons de réduire les coûts de fonctionnement au minimum et de transférer un maximum au collège. Ces règles nous assurent une grande liberté. Mais *nous n'avons pas de réserves, nous ne savons pas si nous pouvons compter sur certains dons importants de l'an dernier et tout effort pour se faire connaître implique des dépenses préalables*.

Le boni disponible à la fin de l'été- soit 3000 euros - a été utilisé à rembourser partiellement un emprunt et à doter le collège d'un petit fonds de roulement. L'encaisse actuelle avoisine 1000 euros.

A renvoyer, si possible, avant le 20 avril, à l'une des deux adresses suivantes :

-Association Yanfouom, C/o Jean Clémentel, 2 rue Mademoiselle, 78000 Versailles, France

-yanfouom@libertysurf.fr

Pouvoir

Monsieur/Madame/Mademoiselle. (prénom et nom)

.....

.....

Demeurant.....

.....

Donne pouvoir

à.....

de le/la représenter à l'assemblée générale du 30 avril 2002 et

* approuve / refuse

-le rapport moral :

-le rapport financier

-le budget prévisionnel

*accepte la candidature au conseil d'administration de Mademoiselle Valérie

Baylin.....

et / ou la candidature des autres personnes qui se

présenteraient.....

pour les pouvoirs par courrier : signature manuscrite précédée de la mention "bon pour pouvoir"

le/la représenter à l'assemblée générale du 30 avril 2002 et vote pour/ contre la suppression de la mention « en France » dans le nom de l'association.

Autres candidatures au conseil d'administration

Monsieur/Madame/Mademoiselle. (prénom et nom)

.....

Demeurant.....

.....

Déclare se porter candidat au conseil d'administration

Pour les envois par courrier, apposer sa signature. Pour les envois par mël, le candidat voudra bien poster une confirmation écrite.

Disponibilité en temps :

Vos suggestions :